



Rapport de résultats 2020

BKF16 026 11-PADEAPA

Burkina Faso

Table des matières

1	ACRONYMES	4
2	APERÇU DE L'INTERVENTION	6
2.1	FICHE D'INTERVENTION	6
2.2	AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE	8
1.1.1	<i>Pertinence</i>	8
1.1.2	<i>Efficacité</i>	8
1.1.3	<i>Efficiéce</i>	8
1.1.4	<i>Durabilité potentielle</i>	9
1.1.5	<i>Conclusions</i>	9
3	SUIVI DES RESULTATS	12
3.1	EVOLUTION DU CONTEXTE	12
3.1.1	<i>Contexte général et institutionnel</i>	12
3.1.2	<i>Relations de travail entre ENABEL et ONEA</i>	12
3.1.3	<i>Evolution du climat politique</i>	12
3.1.4	<i>Contexte de gestion</i>	13
3.2	PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	15
3.2.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	15
3.2.2	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	16
3.3	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	17
3.3.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	17
3.3.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	17
3.3.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	17
3.4	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	20
3.4.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	20
3.4.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	21
3.4.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	21
3.5	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	22
3.5.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	22
3.5.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	23
3.5.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
4	SUIVI BUDGETAIRE.....	26
5	RISQUES ET PROBLEMES.....	27
6	SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	31
6.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE.....	31
6.2	AVEC LES PROJETS POUR TIERS	31
6.3	AUTRES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES.....	31
7	THEMES TRANSVERSAUX.....	31
7.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	31
7.2	GENRE.....	31
8	LEÇONS APPRISSES.....	32
8.1	LES SUCCES.....	33
8.2	LES DEFIS	33
8.3	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATEGIQUE	33
8.4	SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES	33
9	PILOTAGE	34
9.1	MODIFICATIONS APORTEES A L'INTERVENTION.....	34
9.2	REVUE DES DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI EN 2019.....	35
9.3	REORIENTATIONS STRATEGIQUES ENVISAGEES.....	37
9.4	RECOMMANDATIONS.....	37
10	ANNEXES	38

10.1	CRITERES DE QUALITE.....	38
10.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THEORIE DE CHANGEMENT MIS A JOUR	43
10.3	FICHES DE SUIVI DE PROCESSUS DE CHANGEMENT (OPTIONNEL)	43
10.4	APERÇU DES MORE RESULTS.....	44
10.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	45
10.6	HISTORIQUE DU PROJET.....	46
10.7	RESUME SUR LE PROJET D’AVENANT PADAEPA	50
10.8	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	51

1 Acronymes

AEP	Approvisionnement en Eau Potable
ANO	Avis de Non Objection
APD	Avant-Projet Détaillé
APS	Avant-Projet Sommaire
AT	Assistant Technique
ATN	Assistant Technique National
BE	Bureau d'Etudes
BF	Borne Fontaine
BOA	Bank Of Africa
BP	Branchement Privé
CA	Conseil d'Administration
CE	Château d'Eau
CEMEAU	Centre des Métiers de l'eau
CCTP	Cahier de Clauses Techniques Particulières
COFIL	Comité de Pilotage
CS	Convention Spécifique
CSC	Cahier Spécial des Charges
CTB	Coopération Technique Belge
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DASS	Direction de l'Assainissement
DF	Directeur Financier
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGCMEF	Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers
DGD	Direction Générale de la coopération au Développement et Aide Humanitaire
DREA	Direction Régionale de l'Eau et l'Assainissement de la Région de l'EST
DM	Direction des Marchés
DPI	Direction de la Planification et des Investissement
DTF	Dossier Technique et Financier
DEX	Direction de l'Exploitation
ENABEL	Agence Belge de Développement
EPCD	Etablissement Public Communal de Développement
EUR	Euro
FCFA	Franc de la Communauté Française de l'Afrique de l'Ouest
MEA	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
ODD	Objectifs de Développement Durable
O&M	Operations and Maintenance
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PC	Programme de Coopération
PAAMU	Projet d'Assainissement Autonome en Milieu Urbain
PADAEP	Projet d'Appui aux Droits à l'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement de la ville de Fada N'Gourma

PV	Procès-Verbal
RH	Ressources Humaines
ROI	Règlement d'Ordre Intérieur
RPE	Reduction des Perte d'Eau
SD	Schéma Directeur
SI	Système d'Information
STBV	Station de Traitement des boues de vidange
TDR	Termes De Reference
TEF	Taux d'Exécution Financière
TEP	Taux d'Exécution Physique
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UGP	Unité de Gestion du Projet

2 Aperçu de l'intervention

2.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Projet d'Appui au Droits à l'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement de la ville de Fada N'Gourma - (Région de l'Est)
Code de l'intervention	BKF 16 026 11
Localisation	Burkina Faso
Budget total	10.000.000 Euro
Budget en régie	8.767.900 Euros
Budget en cogestion	1.232. 100 Euros
Contribution belge	10.000.000 Euros
Contribution du pays partenaire	257 115 euros en nature et mise à disposition des RH qualifiées
Secteur (codes CAD)	<p>14021 : Approvisionnement en eau – systèmes à grande échelle - Usines de traitement d'eau potable ; ouvrages d'adduction ; stockage ; stations de pompage pour l'approvisionnement en eau ; réseaux d'adduction et de distribution à grande échelle.</p> <p>14081 : Éducation et formation en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement - Activités d'éducation et de formation destinées aux professionnels et fournisseurs de services de ce secteur.</p> <p>12261 : Education sanitaire</p>
Institution partenaire	Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA)
Approbation DTF par le premier CDC	11/05/2016
Date de début de la Convention spécifique	28/07/2016
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	22/08/2016
Date prévue de fin d'exécution	21/08/2022
Date de fin de la Convention spécifique	22/07/2022

Groupes cibles	<ol style="list-style-type: none"> 1. La population de la ville de Fada N'Gourma, Bénéficiaire direct ; 2. Les services techniques de l'ONEA, Bénéficiaire direct ; 3. Les artisans, les entrepreneurs et tous les acteurs du service de l'eau, Bénéficiaire indirecte ; 4. Les artisans Mairie de Fada, Bénéficiaire direct ;
Brève description de l'intervention	<p>Le projet vise à améliorer les infrastructures de production et le réseau de distribution d'eau potable (AEP) de la ville de Fada N'Gourma.</p> <p>En complément aux activités d'AEP, la collecte et le traitement des vidanges des fosses septiques seront améliorés.</p> <p>L'approche orientée sur les droits humains permettra d'assurer la redevabilité et la transparence dans le service de l'eau potable au travers d'activités de communication et l'utilisation des nouvelles technologies. Des activités de formation des détenteurs d'obligations permettront de garantir cette redevabilité. Des activités de sensibilisation des titulaires de droits faciliteront une utilisation raisonnée de l'eau potable et participeront à la promotion de l'hygiène et l'assainissement.</p>
Impact 1	Contribuer à l'atteinte des ODD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu urbain par l'accroissement de l'accès durable à l'eau potable, au développement de l'assainissement et à la promotion du droit d'accès à ces services.
Outcome	L'accès durable à l'eau potable et un assainissement adéquat sont améliorés dans la ville de Fada N'Gourma.
Outputs	L'approvisionnement en eau potable est amélioré
	L'assainissement de la ville de Fada N'Gourma est amélioré
	Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés
Année couverte par le rapport	Janvier 2020 à Décembre 2020

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté

2.2 Auto-évaluation de la performance

1.1.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A
Commentaires :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'intervention s'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge. L'approche du Projet, fondée sur le respect, la protection et la mise en œuvre des droits de l'homme relatifs à l'eau et l'assainissement, reste au cœur de la stratégie nationale de gouvernance du secteur Eau et Assainissement à l'horizon 2030. Le Projet PADAEPA est par ailleurs aligné au Programme Gouvernance du secteur Eau et Assainissement (PGEA) et cohérent avec le Programme National des Aménagements Hydrauliques (PN-AH). ▪ L'intervention reste aussi pertinente par rapport aux besoins du groupe cible. Les risques et hypothèses identifiés lors de la formulation ont été actualisés et gérés de façon à minimiser les impacts négatifs. ▪ La logique d'intervention reste appropriée. 	

1.1.2 Efficacité

	Performance
Efficace	B
Commentaires :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le niveau d'avancement vers les résultats est bon pour l'ensemble des résultats. L'output 2 qui traite des travaux de construction de latrine scolaire est réalisé à 100% dans les délais planifiés. ▪ Malgré les retards connus avant la prolongation de la période de mise en œuvre, le Projet PADAEPA a maintenant été remis sur de bons rails et les perspectives d'atteinte de ses résultats sont bonnes (sauf dégradation significative de la situation sécuritaire). ▪ L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques a été laborieuse mais des solutions ont été apportées. 	

1.1.3 Efficience

	Performance
Efficience	B
Commentaires :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La plupart des inputs (Finances, RH, biens et équipements) ont été mis à disposition à temps et ont été bien gérés. ▪ La plupart des activités sont exécuté dans les délais. Certaines activités comme celle en cogestion présentent du retard dans sa mise en œuvre, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des livrables dans les délais. En effet, l'acquisition des terrains sur lesquels les infrastructures devaient être bâties a connu un retard du fait 	

des propriétaires terriens qui refusent de les céder aux conditions prévues par les textes réglementaires. Jusqu'en fin 2019, l'acquisition des terrains relatifs à la construction des gros ouvrages n'était pas effective alors que le lancement de l'AO pour les travaux avait été lancé 9 mois plus tôt. Au moment de démarrer les travaux, les aspects liés à la sécurisation du foncier ont été à l'origine de retards pour l'avancement des travaux d'AEP. Toutes ces contraintes ont été levées et les travaux sont en cours.

- Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
 - L'output 2 travaux de construction des latrines en milieu scolaire est atteint à 100% dans les délais planifiés malgré le démarrage des travaux dans les conditions sanitaire Covid-19.
 - L'Output 1 pour les travaux de restructuration du système d'AEP est à 30 % d'exécution physique pour 37% de temps consommé malgré le démarrage des travaux dans les conditions sanitaire Covid-19 et les problèmes fonciers.

1.1.4 Durabilité potentielle

Durabilité potentielle	Performance
<p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La durabilité financière/économique restera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes tels que le climat d'insécurité qui se déplace vers la zone de projet. ▪ L'ONEA, qui doit gérer les infrastructures réalisées dans le cadre du projet, réaffirme ses ambitions d'assurer un service de qualité d'eau potable et d'assainissement autonome dans la commune de Fada N'Gourma. Des investissements considérables sont toutefois à programmer par le pays partenaire pour assurer la desserte en eau à long terme de la ville de Fada, une fois que la ressource actuellement exploitée (lac de Tandjari) aura atteint ses limites. La mobilisation des ressources alternatives devra être prise en charge par les phases ultérieures décrites dans le Schéma directeur eau potable de Fada N'Gourma. ▪ L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui des institutions chargées de la mettre en œuvre, et cet appui devrait vraisemblablement se poursuivre. La Mairie de Fada N'Gourma à travers sa cellule technique EPCD a joué un rôle important dans le contrôle qualité pour la construction des latrines en milieu scolaire ▪ La réussite de l'intervention repose sur l'implication des structures institutionnelles locales (Mairies de Fada N'Gourma et de Yamba). Elle permettra de renforcer leurs capacités dans la gouvernance des services du secteur AEPA par des activités directes (Formations) et indirectes (travaux de mise en œuvre) 	B

1.1.5 Conclusions



Après une phase initiale caractérisée par des difficultés de mise en place du partenariat Enabel/ONEA de juillet 2016 à décembre 2018, des repères ont été créés et la mise en œuvre des activités du Projet est devenue de plus en plus tangible au cours de l'année 2019.

Malgré les retards connus avant la prolongation de la période de mise en œuvre, le Projet PADAEPA a maintenant été remis sur de bons rails et les perspectives d'atteinte de ses résultats sont bonnes.

L'évaluation à mi-parcours du programme PADAEPA par le cabinet ADE en novembre 2020, nous permet de réaffirmer que :

- L'intervention s'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge ;
- L'intervention reste toujours aussi pertinente par rapport aux besoins du groupe cible. Les risques et hypothèses identifiés lors de la formulation ont été actualisés et gérés de façon à minimiser les impacts négatifs ;
- Les résultats attendus sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing. L'exécution du programme d'activité pour l'année 2020 a permis d'enregistrer au 31 décembre 2020, un taux de réalisation physique de 89% (par rapport aux prévisions de l'année) avec un taux d'exécution physique global depuis le début du projet est de 49% :
 - Le résultat 1 concernant les travaux de restructuration du système d'AEP est à 30 % d'exécution physique pour un délai consommé 37% malgré le démarrage des travaux dans les conditions sanitaire Covid-19 et les problèmes fonciers.
 - Le résultat 2 concernant les travaux de construction des latrines en milieu scolaire est atteint à 100% dans les délais planifiés malgré le démarrage des travaux dans les conditions sanitaire Covid-19.
 - Le résultat 3 concernant le renforcement des capacités des bénéficiaires et des agents de l'ONEA est atteint à 75% avec un léger retard dans la mise en œuvre des sessions de formation dans le cadre de la convention subsides BKF1602611/CSUB/001 avec le CEMEAU/ONEA du aux contraintes sanitaires Covid-19 et aux retard dans la programmation des sessions de formation.
- L'ONEA, qui doit gérer les infrastructures réalisées dans le cadre du projet, réaffirme ses ambitions d'assurer un service de qualité d'eau potable et d'assainissement autonome dans la commune de Fada N'Gourma ;
- Malgré la détérioration de la situation sécuritaire au Burkina Faso depuis 2019 et les différents incidents constatés dans la région de l'Est, il convient de noter qu'aucun incident n'a été constaté ni sur les projets d'adduction d'eau potable, ni dans la ville de Fada N'Gourma.
- La nécessité de la mise en place d'une phase 2 du projet pour atteindre les objectifs initialement prévus par le programme

Enfin, l'arrêté ministériel conjoint MINEFID/MEA relatif à la création du PADAEPA est désormais disponible depuis septembre 2020.

Fonctionnaire exécution nationale ²	Intervention Manager Enabel ³
Blaise DJIGUEMDE 	Alex TAGOUKAM NTAMPO 

² Nom et signature (+ effacer ces instructions)

³ Nom et signature (+ effacer ces instructions)

3 Suivi des résultats⁴

3.1 Evolution du contexte

3.1.1 Contexte général et institutionnel

Bien que la région de l'Est soit toujours en proie à l'insécurité, la ville de Fada N'Gourma elle-même ne fait pas encore l'objet d'une cible d'attaque. Cependant, cette crise sécuritaire que traverse actuellement la région de l'Est a engendré des déplacements internes massifs vers la ville de Fada N'Gourma. Elle est confrontée à un afflux très important d'environ 32 500 PDI⁵, soit 58% de sa population de 2016 (estimée à 56112 habitants). Cet afflux porte la population totale de Fada N'Gourma à près de 90 000 habitants aujourd'hui. Or, les infrastructures d'AEP du projet PADAEPA ont été dimensionnées pour correspondre à la limite d'exploitation soutenable du barrage de Tandjari (2600 m³/j)⁶. Sur la base de la croissance démographique naturelle de la ville, de l'intégration des ressources disponibles en eau souterraine (environ 1000 m³/j) et d'une gestion optimale de la ressource, ce qui devait permettre de satisfaire une population d'environ 75000 habitants correspondant à celle de la ville de Fada N'Gourma en 2022.

Le contexte général et institutionnel n'a pas évolué par rapport à l'année précédente.

3.1.2 Relations de travail entre ENABEL et ONEA

Les relations de travail entre Enabel et ONEA se sont nettement améliorer avec une implication effective de la nouvelle équipe de l'ONEA. En effet, une nouvelle équipe de l'ONEA a été nommé en février 2020, suite aux différents blocages dans le travail avec l'ancien chef de projet ONEA. Désormais, monsieur DJIGUENDE Blaise chef de service étude et travaux ONEA a été nommé Responsable Projet PADAEPA à la place de Monsieur MEHOU Jean Marie.

3.1.3 Evolution du climat politique

L'évolution du climat politique (élection couplée de novembre 2020 et changement au niveau du gouvernement) n'a pas eu d'impact majeur sur le projet. On note juste une légère baisse du rendement des travaux au mois de décembre 2020 dû aussi à la période des fêtes de fin d'année.

Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA), dont dépend l'ONEA, assure la tutelle technique du projet, en partenariat avec le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) et le Ministère du Commerce pour la gestion administrative et financière.

Le ministre de l'eau et de l'assainissement a été changé en janvier 2021.

⁴ « Résultats » réfère aux résultats de développement. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté ; les outcomes intermédiaires se réfèrent aux changements générés suite à l'atteinte des outputs et permettant l'avancée vers l'outcome de l'intervention, à un plus haut niveau.

⁵ Selon la CONASUR, septembre 2020 (mais la Mairie de Fada avance le chiffre de 60000 et ses services communaux celui de 100000)

⁶ Certains documents indiquent 2200m³/j ; d'autres 2500 m³/j.

3.1.4 Contexte de gestion

3.1.4.1 Modalités de partenariat

Les activités du projet PADEAPA sont mises en œuvre soit en régie et soit en cogestion.

Il comporte une composante dite "cogestion", actionnée par les signatures conjointes des mandataires désignés par les deux parties (Enabel et ONEA) et d'une composante en "régie" actionnée exclusivement par les mandataires désignés par la partie Belge.

Les institutions et partenaires suivants restent également impliqués et concernés par la mise en œuvre du projet :

- Les communes d'accueil des réalisations du projet, que sont la Commune de Fada N'Gourma et la Commune de Yamba, participent à la mise à disposition des terrains nécessaires pour la construction des différents ouvrages hydrauliques et des infrastructures d'assainissement ; et appuient également le bon fonctionnement de l'approvisionnement en eau, les campagnes de construction de latrines et la communication sur les activités du projet auprès des populations. Dans le cadre de la décentralisation, les communes jouent également un rôle de défense des usagers.
- Le Centre des Métiers de l'Eau (CEMEAU) de l'ONEA est en charge du développement de l'expertise et du renforcement des capacités des différents acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement (commune, personnel local de l'ONEA, fontainiers, plombiers, etc.), notamment en lien avec l'entretien et la maintenance des infrastructures.
- Les entreprises réalisant les travaux d'infrastructures (ASI-BF pour les grands travaux d'AEP ; COCOMAT, YALPAOGO Sarl, EBEN-EZER Sarl et BETIS Sarl pour les travaux de construction de latrine en milieu rural) et les bureaux d'étude mis à contribution pour les études (SHER), l'accompagnement des acteurs et le suivi des travaux d'infrastructures (Tractebel/Antea et BACED).

Les tableaux ci-dessous présentent les contrats conclus au cours de l'année 2020 :

Contrats prévus d'être conclu en 2020	Gestion	Niveau d'avancement au 31 décembre 2020	Observations/ commentaires
Marché des travaux de réalisation du système d'AEP	En régie	<ul style="list-style-type: none"> - Réception et évaluation offres ; - Procédure de négociation avec les entreprises ; - Attribution du marché au soumissionnaire ASI-BF - Signature du contrat ; 	<ul style="list-style-type: none"> - 03 entités ont remis leur offre le 05 novembre 2019. - Attribution du marché au soumissionnaire ASI-BF au montant de 6.080.655,93 € HTVA (option de base + option 7 - Démarrage des travaux effectif le 20 avril 2020 pour 24 mois.
Marché de supervision des travaux de réalisation du système d'AEP	En régie	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation les soumissionnaires ; - Attribution du marché au soumissionnaire Tractebel-GKW/Antea - Signature du contrat ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Attribution du marché au soumissionnaire Tractebel-GKW/Antea pour un montant de 503.999 € HTVA sans option - Démarrage de la mission effectif le 20 avril 2020

Contrats prévus d'être conclu en 2020	Gestion	Niveau d'avancement au 31 décembre 2020	Observations/ commentaires
			pour 24 mois.
Marché de réhabilitation du barrage, Avenant N°1	Cogestion	- Contrat conclu dans le délai	- Démarrage des travaux effectif le 09 juin 2020 pour 1 mois.
Marché des Travaux de construction de latrines scolaires	Cogestion	- Les marchés des travaux pour la construction des latrines en milieu scolaire subdivisés en cinq (05) Lots gérés par le partenaire ONEA ont été attribué à quatre entreprises	- Lot 1 : infructueux pour des raisons budgétaires - Lot 2 a été attribué à l'entreprise COCOMAT. Coût des travaux :137 373 € HTVA, Démarrage des travaux effectif le 14 avril 2020 pour 5 mois ; - Lot 3 a été attribué à l'entreprise YALPAOGO Sarl. Coût des travaux :123 833 € HTVA, Démarrage des travaux effectif le 14 avril 2020 pour 4 mois ; - Lot 4 a été attribué à l'entreprise EBEN-EZER Sarl. Coût des travaux : 108 386 € HTVA, Démarrage des travaux effectif le 14 avril 2020 pour 5 mois ; - Lot 5 a été attribué à l'entreprise BETIS Sarl. Coût des travaux : 93 886 € HTVA, Démarrage des travaux effectif le 14 avril 2020 pour 5 mois.
Marché de supervision des travaux de construction de latrines scolaires	En régie	- Attribution du marché au soumissionnaire BACED pour un montant de 33 806 € HTVA. - Signature du contrat	- Démarrage des travaux effectif le 05 mai 2020 pour 6 mois.
Marché de fourniture des équipement RPE	En cogestion	- Attribution du marché au soumissionnaire VERGNET BURKINA/SEWERIN pour un montant de 106 290 € HTVA. - Signature du contrat	

3.1.4.2 Modalités opérationnelles

Le suivi opérationnel des activités se fait de façon périodique par un comité de pilotage appelé COPIL. En 2019, entre le recadrage du projet et le départ du Co-responsable projet, il a pu se tenir deux réunions de coordination des activités. Au cours de ces réunions de coordination, plusieurs décisions/recommandations ont été formulées. Nous proposons de parcourir des décisions ou recommandations afin de voir celles qui ont été prises en compte :

- **Déc.04 du 22/03/2019** : Par rapport à l'arrêté conjoint MEA/MINEFID portant création du PADAEPA, il avait été prévu d'approcher le responsable du programme PN-AEP Monsieur YE DOFIHOUYAN pour s'enquérir de la suite réservée aux projets d'arrêtés conjoints pour la création des projets de l'ONEA. Cette activité a été réalisée, le projet dispose désormais d'un arrêté de création du projet PADAEPA depuis septembre 2020.
- **Réc.01 du 22/03/2019** : Il avait été proposé de veiller à tenir mensuellement les réunions de suivi des activités du projet (de préférence le Jeudi matin de 3^{ème} semaine de chaque mois). Cette réunion d'activité mensuelle de suivi est nécessaire parce qu'elle permettra à tous les acteurs impliqués d'avoir le même niveau d'information. Cette activité est réalisée. Il est tenu chaque mois des réunions mensuelles par résultat pour le suivi des activités à Fada N'Gourma

En 2020, il est tenu chaque mois des réunions de coordination des activités par résultat (Réunion mensuel pour le suivi des travaux d'AEP, réunion mensuel pour le suivie des travaux de construction des latrines en milieu scolaire, réunion périodique pour le suivie de l'exécution.

La tenue des réunions trimestrielles du Comité de Gestion a été annulée et sera remplacé an 2021 pour la tenue des réunions d'information chaque semestre.

3.2 Performance de l'outcome



3.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : L'accès durable à l'eau potable et un assainissement adéquat sont améliorés dans la ville de Fada N'Gourma.							
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente (2017)	Valeur année précédente (2018)	Valeur année précédente (2019)	Valeur année rapportage (2020)	Cible année rapport	Cible finale
Réduction de la prévalence de maladies d'origine diarrhéique dans la ville de Fada N'Gourma	4.5%	3.95%	3.24%	3.31%	3.10%	3.6%	3.1%
Taux d'accès à l'eau potable des populations de la ville de Fada N'Gourma	88%	87%	87%	96%	ND	89%	90%

ND : Non Disponible pour l'instant

Nombre de cas de maladie diarrhéique en 2020: 6038

Nombre de cas de malade recensée en 2020: 194 499

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

L'indicateur sur l'accès durable à l'eau potable et l'assainissement traduit l'impact que l'adduction d'eau potable peut avoir sur la santé des populations et mesure l'accroissement de l'accès à l'eau potable suite aux activités du Projet.

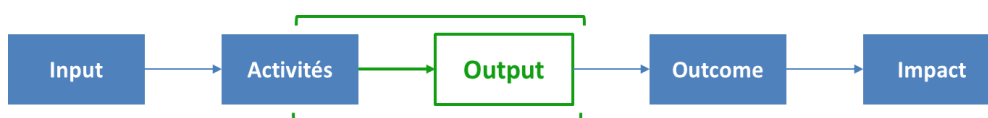
La réduction de la prévalence des maladies diarrhéiques permet de mesurer l'impact de l'accès à l'eau potable et des sensibilisations sur l'hygiène et l'assainissement réalisé au sein des ménages de la ville de Fada N'Gourma. L'intervention du PADAEPA contribuera à réduire les cas de malnutrition dans la ville de Fada N'Gourma à travers la disponibilisation de l'eau potable. Il faut noter que la réduction constatée dans ce rapport ne s'explique pas encore par la disponibilité de l'eau potable vu que l'augmentation de la capacité de production d'eau potable par l'ONEA n'est pas encore effective, les travaux sont néanmoins en cours. De l'année 2016 à 2019 nous constatons une réduction de la prévalence des maladies diarrhéiques. Cette réduction pourrait toutefois s'expliquer par l'association des bénéfices des actions de sensibilisation réalisées par le projet PADAEPA au cours de l'année 2019. En 2020, il y a une remontée du taux de maladies diarrhéiques dans la commune, cette hausse pourrait s'expliquer par le fait que des actions de sensibilisation n'ont pas été menées au cours de cette année par le projet sachant bien que le changement de comportement nécessite une sensibilisation à long terme. A l'issue de cette analyse nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle les actions de sensibilisation du PADAEPA contribuent dans une certaine mesure au changement de comportement de la population de la ville de Fada et par ricochet à la réduction de la prévalence des maladies diarrhéiques.

Néanmoins, il faut noter que le taux d'accès à l'eau potable ne connaît pas une grande fluctuation. Ceci est dû au retard dans la mise en oeuvre de la réalisation des travaux d'AEP. Le retard dans la réalisation des études et la lenteur du processus de passation des marchés ont eu un impact considérable sur le taux d'exécution physique des activités d'AEP du projet.

La valeur du taux d'accès à l'eau potable calculé à travers la formule utilisée ne donne pas la disponibilité de l'eau dans la ville de Fada N'Gourma. En effet la formule utilise la population ayant accès aux branchements (BP et BF) et non ayant accès réellement à l'eau. La croissance de ce taux s'explique par le fait que l'ONEA soit obligé de faire des BP au profit des ménages alors que la zone connaît des coupures fréquentes d'eau. Par conséquent, la particularité d'évaluation de ce taux d'accès à l'eau potable est qu'il ne reflète pas la réalité du terrain en matière de disponibilité de l'eau (sur le terrain, certaines zones de la ville de Fada N'Gourma restent pendant 3 à 5 jours sans eau). **En 2019, le ratio d'accès réel à l'eau était de 89,3%**. En effet la demande en eau journalière a été estimée par l'étude ci-dessus citée à **2538 m³/j pour l'année 2019** et la production de l'ONEA dans la même année est estimée à **2365,47 m³/j**, le déficit constaté est d'environ **173m³/j**. Ce déficit d'environ 11% pourrait expliquer le manque d'eau dans la ville.

Au regard du manque d'eau constaté dans la ville de Fada N'Gourma à travers l'enquête diagnostique réalisée au cours de l'Intermédiation Sociale, ainsi que les propos recueillis durant les séances de sensibilisations, et après analyse de la variation du ratio au cours des 4 dernières années (2016, 2017, 2018, 2019), il serait judicieux de commanditer une étude sommaire afin de déterminer le taux réel d'accès à l'eau potable pour la population de Fada. Cette étude pourra se faire en tenant compte d'un échantillon plus représentatif de la ville et prenant en compte un certain nombre de critères sociaux.

3.3 Performance de l'output 1



3.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : AO1. L'accès à l'eau potable est amélioré dans la ville de Fada N'Gourma.							
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente (2017)	Valeur année précédente (2018)	Valeur année précédente (2019)	Valeur année rapportage (2020)	Cible année rapport	Cible finale
Nombre de Km de réseau de distribution neufs posés à la fin du Projet	0	0	0	0	0	2.5	51
Ratio capacité de production d'eau potable / Besoins en eau potable	91.0%	85.8	84.2%	89,3%	ND	93%	94%
Rendement total des installations	75.0%	70%	70.0%	96%	ND	80%	83%
Taux de conformité physico-chimique de l'eau	98.0%	97.2%	97.8%	ND	ND	98%	98%
Taux de conformité bactériologique de l'eau	99.0%	99.9%	99.7%	ND	ND	99%	99%

ND : Non Disponible pour l'instant

3.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
AO101. Réalisation des études techniques et suivi				
AO102. Amélioration des capacités de production des infrastructures existantes				
AO103. Augmentation de la capacité de production d'eau potable pour la ville de Fada		X		
AO104. Extension du réseau de distribution d'eau de Fada N'Gourma		X		
AO105. Réalisation des travaux d'adduction d'eau potable pour la ville de Fada N'Gourma		X		

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

L'amélioration de l'accès à l'eau potable dans la ville de Fada est matérialisée par cinq (05) indicateurs :

- **Ratio capacité de production d'eau potable / Besoins en eau potable.** Cet indicateur mesure la capacité du nouveau système d'AEP de répondre à l'évolution de la demande en eau des populations de la ville. Cet indicateur permet d'estimer la capacité de l'ONEA à satisfaire la demande en eau de la population de la ville de Fada à travers sa production annuelle. D'après le calcul réalisé nous constatons que ce ratio est très bon (près de 90%) et voudrait signifier que la production de ONEA arrive à combler une grande partie des besoins en eau de la population. Cependant, il est important de rappeler que la demande en eau définit dans le rapport d'activité SD 2 Eau_Fada « Etude de la demande en eau » réalisé en Mai 2017 par SHER s'est focalisé sur les secteurs 10 et 11 de la ville qui sont les zones les mieux desservies en eau potable. Notons que la ville de Fada compte à ce jour 11 secteurs.

En 2019, ce ratio était de 89.3%. En effet la demande en eau journalière a été estimée par l'étude ci-dessus citée à 2538 m³/j pour l'année 2019 et la production de ONEA dans la même année est estimée à 2365,47 m³/j, le déficit constaté est d'environ 173m³/j. Ce déficit d'environ 11% pourrait expliquer le manque d'eau dans la ville.

- **Taux de conformité physico-chimique de l'eau.** Cet indicateur mesure la qualité physico-chimique de l'eau distribuée dans le système d'AEP de la ville de Fada. Après analyse des données concernant cet indicateur, nous pouvons dire que les résultats d'analyses réalisées au sein du laboratoire de l'ONEA_Fada montrent que l'eau traitée à la station de traitement de l'ONEA est conforme aux normes de l'OMS.
- **Taux de conformité bactériologique de l'eau.** Cet indicateur mesure la qualité bactériologique de l'eau distribuée dans le système d'AEP de la ville. Après analyse des données concernant cet indicateur, nous pouvons dire que les résultats d'analyses réalisées au sein du laboratoire de l'ONEA_Fada montrent que l'eau traitée à la station de traitement de l'ONEA est conforme aux normes de l'OMS.
- **Rendement total des installations.** Cet indicateur mesure à la fois l'efficacité de la gestion technique (rendement physique) et la gestion financière (taux de facturation). Il permet d'apprécier la vente de l'eau par rapport à l'eau produite. En 2019, ce rendement a augmenté pour atteindre le taux de 96% ce qui pourrait traduire le fait que l'ONEA arrive à maîtriser la vente de l'eau produite et s'est assuré à ce qu'il n'y ait pas un grand écart entre la quantité d'eau prélevé et la quantité d'eau facturé. Ici nous pouvons supposer que la gestion financière et technique de l'eau est maîtrisé par les agents de l'ONEA, ce qui reconforte la durabilité du projet. Le renforcement des capacités initié par le projet PADAEPA commence déjà à produire du fruit.
- **Nombre de Km de réseau de distribution neufs posés à la fin du Projet.** Cet indicateur mesure d'une façon indirecte l'adéquation du réseau de distribution à l'évolution de l'occupation des parcelles de zone lotie de la ville de Fada. Suite aux difficultés financières, le projet PADAEPA a été recentré uniquement sur la production. Ainsi, toute la partie distribution du renforcement d'eau potable de la ville de Fada N'Gourma telle que conçue à la base du projet a été remise en option. En fait, l'objectif initiale du projet était la production et **l'extention du réseau d'adduction d'eau potable de la ville de Fada N'Gourma par la pose de 51 km de réseau secondaire et tertiaire.** À la fin de cette étape du projet, cet indicateur objectif ne sera pas atteint.

Malgré les problèmes fonciers et conditions sanitaires survenu au démarrage des travaux au cours de l'année 2020, la réalisation des travaux d'adduction d'eau potable pour la ville de Fada N'Gourma à bien avancé (au 31 décembre 2020, taux d'exécution physique cumulé est de

30 % pour un délai consommé 37%) . Les activités réalisées ont porté essentiellement les tâches suivantes :

- Attribution du marché des travaux à l'entreprise ASI-BF ;
- Attribution du marché de suivi et de contrôle des travaux au groupement TRACTEBEL-GKW/ANTEA ;
- Notification de démarrage des travaux à l'entreprise et à la mission de contrôle pour compter du 20 avril 2020.
- Acquisition des sites (Tandjari, Boudangou, Château d'eau du Nord) pour la réalisation des différents ouvrages ;
- Signature des différents contrats ;
- Remise des sites aux entreprises ;
- Installation du chantier ;
- Paiement des différentes avances (démarrage et approvisionnement) ;
- Dédommagement des propriétaires terriens des sites des ouvrages par l'ONEA
- Réalisation des travaux topographiques et géotechniques ;
- Réalisation des travaux de terrassement et implantation des différents ouvrages ;
- Construction en cours des ouvrages annexes de la station de traitement (Logements, Guérite, Laboratoire, clôture) ;
- Construction en cours des réservoirs de 500 m3 en béton armé (château d'eau du Nord et Bâche d'eau traitée);
- Pose de conduite d'adduction PVC DN 315 en cours ;
- Réalisation des travaux d'aménagement à l'aval du barrage de Tandjari (gabionnage, construction de canal d'évacuation des eaux).

Nonobstant cette amélioration manifeste de l'état de mise en œuvre du résultat 1, il faut signaler d'autres circonstances qui empêchent une implémentation cohérente des activités et qui mettent à **risque l'atteinte des résultats**. Il s'agit notamment des aspects suivants :

- Les études d'Avant-Projet Détaillées présentent quelques lacunes techniques qui engendrent des travaux supplémentaires. L'équipe de projet doit s'adapter au mieux des réalités du terrain sans modification substantielle du cahier de charge des entreprises. On parle principalement de l'avenant N°1 sur la modification de la bâche de Boudangou pour respecter le débit et la charge minimale de remplissage du château d'eau Nord (*Cf. mémo technique et Avenant N°1*).
- La prise en compte des aspects sécuritaires pour la protection des équipements de la station de traitement. Il faut dire que la nouvelle station de la ville de Fada N'Gourma de 200m³/h à environ 10 km du centre-ville sur la route Fada-Bilanga présente un risque d'attaque pendant l'exploitation (*cas de la station de traitement de Yacouta à Dori au Nord du Burkina, situé à 15 km du centre-ville de Dori*). Cependant, pendant la conception en phase étude ce facteur n'a pas été pris en compte. Techniquement, il s'agit principalement des aspects suivants donc les modifications pour adaptation risques d'engendrer des coûts de travaux supplémentaires :
 - La clôture de l'enceinte de la station de traitement ne prévoit pas de fil barbelé de protection ;
 - L'étude prévoit un portail à deux battants aux lieux d'un portail coulissant sur rails ;
 - **L'étude prévoit deux centres de commande.** Un centre de commande à l'intérieur de la station de traitement uniquement pour celle-ci muni d'un groupement électrogène et un autre centre de commande au niveau de la station de pompage situé un (01) kilomètre de la station de traitement qui ne

gère uniquement que la station de pompage. Les équipements de commande y compris un deuxième groupe pour la gestion de la station de pompage sera installé dans les bâtiments existants de l'ancienne station de pompage vêtus. En réalité pour les questions de gestion groupées des équipements et les questions sécuritaires, l'ensemble des équipements devrait être commandé à l'intérieur de la station de traitement. L'hypothèse de déplacement du deuxième centre de commande situé à la station de pompage vers la station de traitement risque donc d'engendrer des coûts de travaux supplémentaire ;

- Les toitures des bâtiments de la station de traitement prévu en APD en tôle bac ondulé ont été remplacé par des dalles pleines dans incidence financière ;

- En fin, **il faut noter que certaines activités comme l'extension du réseau de distribution d'eau de Fada N'Gourma ne pourront pas être réalisé par manque de budget.** Cette partie important du projet doit être réalisé pour assurer l'atteinte des objectifs du projet et améliorer l'approvisionnement en eau potable de la ville de Fada N'Gourma. La meilleure disponibilité en eau dans les quartiers de la ville de Fada N'Gourma devrait assurer au PADAEPA un impact satisfaisant. Les 2 principaux impacts attendus sont la diminution des maladies diarrhéiques et un gain significatif de temps lors de la corvée d'eau. Ce gain bénéficiera principalement aux femmes et aux enfants leur permettant de consacrer plus de temps à d'autres activités, notamment des AGR, pour les femmes, et leurs études, pour les enfants. **Toutefois, les effets attendus ne seront pas aussi importants qu'espéré car le réseau de distribution d'eau potable n'est pas prévu d'être étendu aux quartiers périphériques de la ville de Fada N'Gourma comme prévu par le projet initial en raison de contraintes financières.**

3.4 Performance de l'output 2



3.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : AO2. L'assainissement de la ville de Fada N'Gourma est amélioré							
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente (2017)	Valeur année précédente (2018)	Valeur année précédente (2019)	Valeur année rapportage (2020)	Cible année rapport	Cible finale
Nombre de cabines de latrines scolaires construites ou réhabilitées à la fin du projet.	0	0	0	0	314	318	318
Proportion des élèves ayant adopté le lavage des mains au savon après utilisation des latrines	0%	0%	0%	0%	0%	0%	60%

3.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
A0205. Réalisation des travaux de construction de latrines scolaires		X		
A0206. DAO et suivi des travaux de construction de latrines scolaires		X		

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

L'amélioration de l'accès à l'assainissement dans la ville de Fada est matérialisée par deux (02) indicateurs :

- **Nombre de cabines de latrines scolaires construites à la fin du projet.** Cet indicateur répond au besoin de mesurer l'apport du Projet à l'amélioration de l'assainissement au niveau des établissements scolaires directement visées par la réalisation d'infrastructures.

Cette activité a été réalisée à 100% au cours de l'année 2020.

Il a été construit et réhabilité au total 314 latrines dans 21 écoles (soit la construction de 196 latrines neuves et la réhabilitation de 118 latrines). On estime avoir touché environ 12 665 élèves (dont 6 532 filles, 6 133 garçons et 33 élèves à mobilité réduite). La cible annuelle du projet est réalisée, mais nous n'avons pas encore atteint la cible du projet. Le projet a prévu réaliser 318 latrines en milieu scolaire à la fin du programme (Cf. *Rapport résultat PADAEPA_2018*), cela signifie qu'il reste à réaliser 4 latrines scolaires pour atteindre la cible du projet. Au-delà de la construction des infrastructures, leur entretien reste un défi très important et doit être pris en compte. Malheureusement, les écoles qui bénéficient de ses infrastructures n'ont eu aucune formation pour le nettoyage et l'entretien de ses infrastructures. De plus, pendant l'intermédiation sociale, beaucoup d'école et de famille dans la ville de Fada N'Gourma exprime le besoin d'infrastructure sanitaire (Latrine scolaire et familiale). Nous proposons qu'ils puissent être réalisés une phase 2 de construction des latrines en milieu scolaire et un module de formation sur au moins 1 an sur le nettoyage et l'entretien des infrastructures d'assainissement.

- **Proportion des élèves ayant adopté le lavage des mains au savon après utilisation des latrines.** Cet indicateur répond au besoin de mesurer le changement de comportement induit par la sensibilisation effectuée dans les écoles et l'adoption de la pratique du lavage des mains après l'utilisation des latrines. Un suivi sera réalisé en 2021 au sein des écoles afin de mesurer l'impact des sensibilisations et formations réalisées à l'endroit des enseignants qui sont chargés de les transmettre aux élèves.

Malgré les conditions sanitaires, la construction des latrines en milieu scolaire programmée pour l'année 2020 a été exécutée à 100% et ce dans les délais. Les activités réalisées ont porté essentiellement les tâches suivantes :

- Les marchés des travaux pour la construction des latrines en milieu scolaire subdivisés en cinq (05) Lots gérés en cogestion par le partenaire ONEA a été attribué en mars 2020 à quatre entreprises (soit une entreprise par Lot) comme suit :
 - Lot 1 : infructueux pour des raisons budgétaires ;
 - Lot 2 a été attribué à l'entreprise COCOMAT. Coût des travaux : 137 373 € HTVA ;

- Lot 3 a été attribué à l'entreprise YALPAOGO Sarl. Coût des travaux : 123 833 € HTVA ;
 - Lot 4 a été attribué à l'entreprise EBEN-EZER Sarl. Coût des travaux : 108 386 € HTVA ;
 - Lot 5 a été attribué à l'entreprise BETIS Sarl. Coût des travaux : 93 886 € HTVA ;
- Attribution du marché de suivi et de contrôle des travaux au bureau d'études BACED pour un montant de 33 806 € HTVA ;
 - Notification de démarrage des travaux au quatre (04) entreprises pour compter du 15 avril 2020 ;
 - Notification de démarrage de la mission de contrôle a pour compter du 5 mai 2020 ;
 - Signature des différents contrats ;
 - Remise des sites aux entreprises ;
 - Installation du chantier ;
 - Paiement des différentes avances de démarrage aux entreprises ;
 - Construction et réhabilitation des latrines dans vingt-une (21) écoles (nouvelles latrines scolaires : 196, réhabilitation de latrines scolaires 118).

3.5 Performance de l'output 3



3.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : AO3. Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés							
Indicateurs/marque urs de progrès	Valeur de base	Valeur année précéden te (2017)	Valeur année précéden te (2018)	Valeur année précéden te (2019)	Valeur année précéde nte (2020)	Cible année rapport	Cible finale
Nombre de personnes dont les capacités techniques et managériales sont renforcées (Toutes catégories d'acteurs)	0	0	60	26	10	80	100
Nombre de session de formations données sur la maintenance des réseaux, la réduction des pertes, la redevabilité du service et la maîtrise d'ouvrage communale à la fin du projet	0	0	2	3	1	3	8

Output 3 : AO3. Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés							
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente (2017)	Valeur année précédente (2018)	Valeur année précédente (2019)	Valeur année précédente (2020)	Cible année rapport	Cible finale
Proportion de ménages ayant bénéficié d'une sensibilisation sur l'eau potable, hygiène et assainissement à la fin du projet	0%	0%	0%	58%	-	50%	66%
Taux de BF équipés de panneaux d'affichage	0	0	100%	100%	-	100%	100%

3.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
A0301. Sensibilisation sur les droits et devoirs des titulaires de droits				
A0302. Formations des détenteurs d'obligations et des acteurs du secteur de l'eau			X	
A0303. Amélioration de la communication et de l'accessibilité du service		X		
A0304. Amélioration du monitoring des infrastructures via technologies numériques		X		
A0305. Renforcement de l'ONEA en matière d'OM			X	

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Le respect des droits des titulaires et l'acquittations des devoirs des détenteurs sont matérialisés par quatre (04) indicateurs :

- **Nombre de personnes dont les capacités techniques et managériales sont renforcées (Toutes catégories d'acteurs).** Cet indicateur permet de rendre compte du renforcement des capacités de toutes les catégories d'acteurs du secteur. De 2018 à 2020 plusieurs acteurs ont été formés et ont ainsi vu leurs capacités techniques et managériales renforcées. Au cours de l'année 2020, seulement 10 plombiers ont été formés dans ce cadre avec la participation d'une femme. Cette formation a permis aux acteurs techniques de l'ONEA (les plombiers de la Direction Régionale de Koupela) de renforcer leur capacité dans le domaine de la maintenance du réseau. Le nombre de personne formé est de 96 pour une cible en fin de projet de 100. Il reste deux modules de formation qui est en retard et programmé pour 2021.
- **Nombre de session de formations données sur la maintenance des réseaux, la réduction des pertes, la redevabilité du service et la maîtrise**

d'ouvrage communale à la fin du projet. Cet indicateur permet de rendre compte des activités du Projet visant à garantir la pérennisation d'un service d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement de qualité.

Au cours de l'année 2020, le projet avait prévu 3 sessions de formation. Une seule session a pu être réalisée à cause de la crise sanitaire Covid-19 et des retards dans la programmation des sessions de formation par le CEMEAU. Au total depuis le début du projet, il a été réalisé 6 sessions de formation sur 8 prévus (valeur cible en fin de projet), ça veut dire qu'il reste deux sessions de formation à réaliser. Ses deux sessions de formation prévue en 2020 seront réalisées en 2021. Il s'agit de la Tranche 4 composé de 2 sessions de formation pour les responsables communaux (session 1 : Planification, programmation et budgétisation du service public AEPA ; session 2 : Gouvernance des services AEPA au niveau communal)

- **Proportion de ménages ayant bénéficié d'une sensibilisation sur l'eau potable, hygiène et assainissement à la fin du projet.** Cet indicateur permet de rendre compte des activités dédiées à la sensibilisation des populations bénéficiaires du service de distribution d'eau potable et assainissement, devant être informés de leurs droits et devoirs.

En 2019, 58% de la population de la ville de Fada a été sensibilisé à la consommation de l'eau potable, à l'hygiène et l'assainissement. Des VAD ont été réalisés au sein des ménages par les animateurs, ainsi que des réunions de quartiers. Il a été également effectué de la communication de masse. Toutes ses activités ont été réalisées dans le but d'apporter un changement de comportement au sein de la population de Fada N'Gourma dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

La cible prévue par le projet (66%) n'est pas atteinte. Nous notons également qu'il n'existe pas d'étude de référence pour pouvoir mesurer le changement de comportement des bénéficiaires. Prendre en compte seulement le nombre de ménages sensibilisés ne permet pas d'atteindre l'objectif premier qui est de changer le comportement de la population touchées par cette activité. Le projet devrait renforcer la sensibilisation de la population et réaliser une étude référence avant, cela permettra de pouvoir mesurer le changement de comportement.

- **Taux de bornes fontaines (BF) équipées de panneaux d'affichage.** Cet indicateur répond au besoin de mesurer l'effort du projet à améliorer la communication de l'ONEA sur le service en vue de garantir les droits des bénéficiaires au respect des prix de vente établis.

Les BF de la ville de Fada ont tous été doté de panneaux d'affichage depuis 2018. Il s'agissait notamment d'améliorer le travail de communication autour des BF, d'assurer la redevabilité du service et la transparence dans la communication envers les ayants droits : L'ONEA et les fontainiers doivent assurer la qualité et redevabilité du service aux ayants droits, tout comme la commune a le devoir, en tant qu'autorité publique, de garantir le respect des droits des usagers. Le projet a notamment renforcé le degré d'information sur la tarification de l'eau au niveau des BF afin d'éviter que les fontainiers ne pratiquent des prix supérieurs à ceux que l'ONEA fixe au niveau national. Ceci a impliqué la préparation avec les fontainiers de panneau d'information expliquant les tarifs de l'eau pratiqués et leur affichage au niveau de chacune des 60 BF fonctionnelles (ou potentiellement fonctionnelles) de la ville

La communication sur la tarification de l'eau et l'hygiène autour des BF est assurée à travers ces affiches. Cette activité vient en complément à la formation réalisée à

l'endroit des fontainiers. Sur le terrain, nous constatons un effort de respect des tarifications de l'eau au niveau des BF.

Photo 1 : Panneau d'information sur les prix de l'eau



Nonobstant ces progrès, certains points d'amélioration sont à considérer :

- La convention de subside BKF1602611/CSUB/001 conclue entre l'Agence belge de développement ENABEL et l'ONEA expirant le 31 décembre 2019 a été prolongée jusqu'au 30 juin 2020 puis jusqu'au 31 décembre 2020. Cette prolongation de délai n'a pas permis de terminer les formations prévues à cause de la crise sanitaire Covid-19 et les retards dans la programmation des sessions de formation par le CEMEAU. Il reste une tranche de formation (Tranche 4) composée de 2 sessions pour les responsables communaux (session 1 : Planification, programmation et budgétisation du service public AEPA ; session 2 : Gouvernance des services AEPA au niveau communal). Ne s'adaptant plus au contexte, les deux modules de formation précédente ont été modifiés par les modules suivants : Session 1 : les compétences transférées aux communes en matière d'eau et d'assainissement et Session 2 : la gestion des services d'eau et d'assainissement au niveau communal.
- Le matériel de recherche des fuites dans le réseau (RPE) a été livré à 100%. Cependant, aucune formation sur l'utilisation de ses équipements n'est prévue. Afin de renforcer les capacités des agents de l'ONEA dans l'utilisation de ses équipements, nous avons proposé de réaliser **un avenant 12 025 euro HTVA** sur la ligne budgétaire de la convention de subside BKF 1602611/CSUB/001 pour réaliser une formation complémentaire de renforcement des capacités des agents de l'ONEA à la prise en main du matériel de recherche de fuites.

Il est mise en place une communication sur le projet PADAEPA à travers les Newsletters de façon périodique. En 2020, nous avons édité une Newsletter destinée à une diffusion illimitée (partenaire technique et financier, ONG, mairie, Ministère de l'Eau et des Finances, ONEA, etc...)

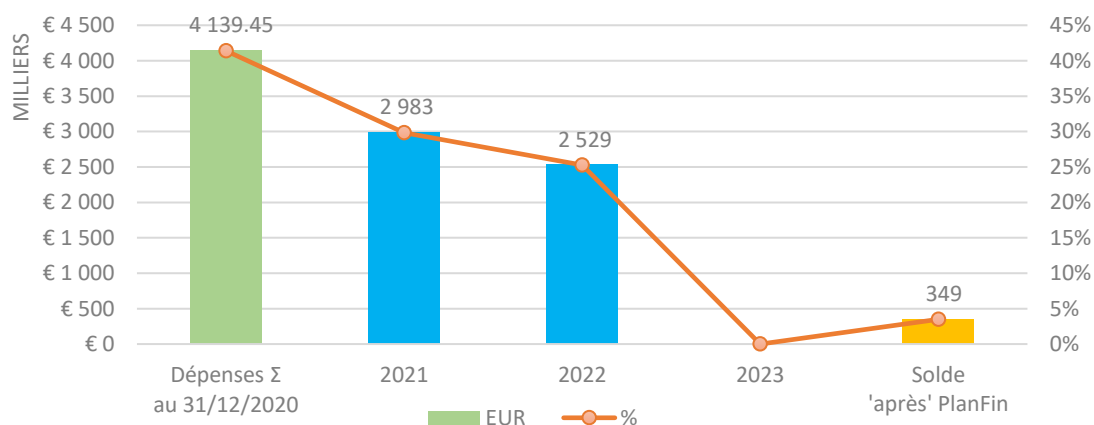
L'activité d'amélioration du monitoring des infrastructures via les technologies numériques a été annulée en commun accord avec le ministère de l'Eau à cause des restrictions budgétaires.

4 Suivi budgétaire

Le tableau ci-dessous fait la synthèse de résultat du suivi budgétaire

	Budget (EUR)	Dépenses (EUR)		Solde (EUR)	Taux de déboursement à la fin de l'année 2020
		Années précédentes (2019)	Année couverte par le rapport (2020)		
Total	10 000 000	1 595 185	2 542 105	5 772 110	42%
Output 1	7 642 500	655 861	1 732 346	5 254 293	31%
Output 2	540 000	-	468 080	71 920	87%
Output 3	370 000	63 031	170 075	136 894	63%
Total Moyens généraux (Z) - incl. Réserve	1 356 900	876 293	171 604	309 003	77%

Exécution & Planification financière globale Intervention - PADAEPA



Grace au concours et à la volonté des différents acteurs, toutes les activités de travaux ont pu démarrer au début du deuxième trimestre de l'année 2020 dans un contexte sanitaire de Covid-19 assez difficile.

Le taux de déboursement est passé de 14.5% (décembre 2019) à 42% (décembre 2020).

- Output 1 : l'amélioration de l'accès à l'approvisionnement en eau potable représente plus de 80% du budget global. Beaucoup d'effort ont été méné. Le taux d'exécution est de 30% pour un délai consommé de 37% malgré le démarrage des travaux dans les conditions sanitaire Covid-19 difficile et les problèmes fonciers. Le taux de déboursement pour l'année 2020 est de 31%.
- Output 2 : L'amélioration de l'assainissement de la ville de Fada représente 7% du budget global de l'intervention. Les travaux de construction des latrines en milieu scolaire sont terminés dans les délais planifiés malgré le démarrage des travaux dans

les conditions sanitaire Covid-19. Cependant, l'objectif du programme était de construire 318 latrines en milieu scolaire à la fin du programme (*Cf. Rapport résultat PADAEPA_2018*), cela signifie qu'il reste à réaliser 130 latrines scolaires pour atteindre la cible du projet. Le taux de déboursement pour l'année 2020 est de 87 %.

- Output 3 : Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés. Cet objectif spécifique représente 5% du budget global de l'intervention. Son taux de déboursement de 63% représente en grande partie l'objectif de livraison des équipements de recherche de fuite d'eau dans le réseau de l'ONEA.

5 Risques et problèmes

L'analyse des risques de l'intervention est enregistrée dans Pilot. Le rapport de résultats d'intervention reprend l'extrait de Pilot (gestion des risques).

1. ANALYSE DES RISQUES

Identification des risques			Analyse des risques			Traitement des risques			Suivi des risques	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Les études menées au départ du projet sont contradictoires par rapport aux hypothèses du DTF, rendant le budget insuffisant	23/07/2016	OPS	Faible	Haute	Moyen	Réajustement des résultats du Projet	Chef de projet Enabel	20/04/2021	Travaux sur les différents avenants éventuelles au fur et à mesure de l'évolution du projet	En cours
Le cadre juridique du projet ne correspond pas aux modalités exécutives des Projets/Programmes de l'ONEA	01/10/2016	Jur	Moyen	Haute	Haute	Obtenir les décrets conjoints de création du Projet	Chef de projet ONEA	31/12/2020	Validation et publication de l'arrêté de création du PADAEPA en cours	Accompli
Crise sanitaire mondiale Coronavirus (Covid-19), donc le Burkina n'est pas exempt.	09/03/2020	DEV	Moyen	Moyen	Moyen	Dans le cadre du projet PADAEPA, nous sommes en phase de démarrage des travaux. Exceptionnellement, vu le retard du programme et vu la difficulté d'accès à l'eau de FADA, nous prévoyons le	TAGO UKAM NTAM PO Alex	27/04/2020	Demande d'Autorisation de sortie et d'entrée des Entreprises en cours	Accompli

						démarrage des travaux dans les conditions de travail minimum et dans le respect des règles sanitaires (port masque-lavage des mains-affection d'un personnel minimum)				
BKF1602611-10001 - Retard dans le démarrage des travaux suite aux difficultés d'accès de l'Entreprise au site (Tandjari et Château d'eau Nord à côté de l'Université) en raison des désaccords sur l'indemnisation des propriétaires terriens. Ce qui pourrait affecter le calendrier des travaux et le taux de décaissement au vu du montant élevé du contrat	20/04/2020	PRIORITAIRE	Haute	Moyen	Haute	Résoudre les modalités d'indemnisation des propriétaires terriens sur les 3 sites concernés par les travaux	TAGO UKAM NTAM PO Alex	31/05/2020	<ul style="list-style-type: none"> - Les propriétaires terriens sur le site de Tandjari ont été indemnisés (superficie de 3 ha09a33ca pour un montant de 7 733 250 Fcfa); - Les propriétaires terriens sur le site de Château d'eau Nord ont été indemnisés (superficie de 11 ha pour un montant de 5 555 250 Fcfa); - La Mairie a pris l'engagement pour la construction des 10 Latrines demandé sur le site de Boudangou. 	Accompli

										Le problème foncier est désormais résolu. Les Entreprises sont autorisées à travailler sans contrainte.
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

2. ANALYSE DES PROBLEMES

Identification des problèmes			Analyse de la question	Traitement de question			Question de suivi	
Description du problème	Période d'identification	Catégorie de question	Impact potentiel	Action(s)	Resp.	Date limite	Progression	Statut
Difficulté de signature du protocole d'accord pour la cession des terres sur le site de Tandjari. Les propriétaires terriens semblent remettre en cause le protocole d'accord tripartite (Mairie, ONEA, Propriétaire terrien) décidé sur les 3 ha,03a,33ca décidé en décembre 2019 et refuse de signer le protocole d'accord. Ce qui bloque l'Entreprise à l'accès au site.	24/04/2020	PRIORITAIRE	Haute	Mobiliser le Fonds pour aller à la négociation auprès des propriétaires terriens.	TAGOUKAM NTAMPO Alex	31/05/2020	Le problème a été résolu après l'indemnisation des propriétaires terrien le 9 juin 2020	Accompli

6 Synergies et complémentarités

6.1 Avec les autres interventions du portefeuille

L'Equipe de PADAEAPA a travaillé auprès de l'équipe de l'intervention Entreprenariat du portefeuille bilatéral comme appui technique et conseils. Les appuis apportés sont :

- L'élaboration des termes de références pour la réalisation de certaines infrastructures;
- Le monitoring ;
- Conseils dans l'élaboration de la short-list des soumissionnaires ;
- L'évaluation des offres ;
- Contribution à la proposition des thématiques liés à l'eau et à l'assainissement.

6.2 Avec les projets pour tiers

L'équipe PADAEAPA apporte ses conseils techniques au projet FINEXPO. Elle donne ses avis techniques sur les dossiers portant sur la thématique Eau et Assainissement soumis à l'ambassade de Belgique pour approbation ou validation (Dossier d'appel d'offre, Rapport sur les sites de forages, ect...).

6.3 Autres synergies et complémentarités

Aucune synergie avec d'autre acteur public au privé n'a été réalisée.

7 Thèmes transversaux

7.1 Environnement et changement climatique

Le projet PADAEAPA s'inscrit dans la thématique Environnementale et changement climatique. Il vise à accroître l'accès à l'eau potable dans la ville de Fada N'Gourma, tout en veillant à l'amélioration de l'Environnement. Allant dans le sens des orientations nationales du secteur, le projet développe sa stratégie au travers d'une approche fondée sur les droits humains. L'objectif général du projet est de « contribuer à l'atteinte des ODD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en milieu urbain par l'accroissement de l'accès durable à l'eau potable, au développement de l'assainissement et à la promotion du droit d'accès à ces services ».

L'atteinte de cet objectif passe par la réalisation des gros travaux d'Approvisionnement en Eau Potable. La prise en compte de l'aspect Environnement fait partie intégrante du projet à travers les études et la mise en œuvre du PGES qui découle des Etudes d'Impact Environnemental et Social réalisé par le bureau IGIP pour le compte de l'ONEA.

Aussi, pour les pratiques en matière d'hygiène, d'assainissement et dans la bonne gestion de l'eau, les activités de sensibilisation et de formation permettant la promotion de l'hygiène et l'assainissement ont été réalisées par le cabinet BACED. Une attention particulière a été portée sur la bonne utilisation de la ressource, en limitant le gaspillage et améliorant les capacités de stockage.

7.2 Genre

La prise en compte du genre est intégrée dans le projet.

Ce qui est prévu dans le cadre du projet pour la prise en compte du genre :

- **Limitation des corvées d'eau :** Le développement du réseau de la ville de Fada N'Gourma permettra d'améliorer l'accès à l'eau potable. Au travers de la multiplication des bornes fontaines et des branchements privés, la corvée d'eau sera facilitée pour les mères de familles et les jeunes filles, en charge de cette corvée. L'allègement de la corvée eau (en temps et en pénibilité) aura un **impact direct sur les conditions de vie des ménages de la ville de fada N'Gourma.**

Les mères de famille pourront consacrer leurs temps à des tâches plus rémunératrices comme le maraîchage ou le développement d'activité lucrative (comme une petite échoppe de produits manufacturés), diversifiant par là même occasion, les revenus du ménage.

- **Les pratiques en matière d'hygiène et assainissement :** L'amélioration de l'accès à l'eau potable s'accompagne d'activités de promotion d'hygiène et d'assainissement (résultat 2). Ces activités devront tenir compte de la dimension genre. En effet, les femmes sont les premières bénéficiaires d'un accès à l'eau potable à proximité, ainsi que de l'existence d'un dispositif d'assainissement amélioré. L'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement à des conséquences en matière de santé publique spécialement sur les conditions de vie des femmes et fillettes
- **Création d'emploi chez les femmes :** Le projet portera aussi une attention particulière à la représentativité des femmes dans la création d'emplois locaux temporaires et réguliers. Comme cela a été constaté, les femmes travaillent en tant que fontainière. Leur rôle pour la vente de l'eau aux bornes fontaines sera valorisé et promeut pour les nouveaux postes créés.

Ce qui se fait dans le cadre du projet pour la prise en compte du genre :

- **Les pratiques en matière d'hygiène et assainissement :** L'amélioration de l'accès à l'eau potable s'accompagne d'activités de promotion d'hygiène et d'assainissement (résultat 2). Ces activités ont été réalisées dans le cadre des activités de campagne d'intermédiation sociale pour la promotion de l'hygiène et l'assainissement par BACED. **52% des femmes** ont été formées et sensibilisées sur les pratiques en matière d'hygiène, d'assainissement et dans la bonne utilisation de l'eau.

Ce qu'il reste à faire dans le cadre du projet pour la prise en compte du genre :

- **La Limitation des corvées d'eau et la Création d'emploi chez les femmes :** Ses Objectifs seront pris en compte pendant la réalisation des Gros travaux d'AEP et des travaux de construction de Latrine scolaire.

8 Leçons apprises

8.1 Les succès

Au regard de l'état d'avancement des activités, il n'y a pas encore de leçons apprises des succès.

8.2 Les défis

Dans le cadre de la contractualisation des travaux, la prise en compte du contexte pour la sélection des entreprises reste un défi majeur.

8.3 Questions d'apprentissage stratégique

- La mise en œuvre des activités en cogestion est un facteur qui semble ralentir le processus de prise de décision. En effet, certaines activités gérées en cogestion trouvent difficilement le consensus entre les deux parties.
- La coresponsabilité dans la gestion d'un projet semble aussi ralentir le processus de gestion de celui-ci si les deux parties ne font pas un effort de convergence vers un objectif commun. L'opportunité d'apprentissage stratégique peut se définir dans la définition claire des rôles des deux responsables au niveau de la formulation du projet. Il s'agit aussi de définir comment faire pour permettre surtout à la partie nationale d'être plus proactive dans la gestion du projet.

8.4 Synthèse des enseignements tirés

La synthèse des leçons apprises est reprise dans le tableau ainsi que le public cible potentiellement intéressé par l'enseignement tiré.

Enseignements tirés	Public cible
<i>Description de l'enseignement tiré.</i>	<i>Le public potentiellement intéressé par l'enseignement tiré. (Intervention, portefeuille pays, Représentation, départements de Enabel Bruxelles, pays partenaire, Belgique...).</i>
La prise en compte du contexte local dans la sélection des entreprises	Enabel
La mise en œuvre des activités en cogestion est un facteur qui ralentit le processus de prise de décision.	Enabel
La co-responsabilité dans la gestion d'un projet doit s'appuyer sur la définition claire du rôle de chaque responsable.	Enabel
La phase de formulation des projets d'infrastructures devrait inclure des études techniques préliminaires pour permettre d'arrêter avec le partenaire les principales options techniques et les budgets associés	Enabel/Onema

9 Pilotage

9.1 Modifications apportées à l'intervention

Aucune modification n'a été apportée au cours de l'année 2020.

9.2 Revue des décisions prises par le Comité de pilotage et suivi en 2019

Décisions/ Recommandations	Effectivité de la Décision/ Recommandation	Nécessité de l'action/justifier
Réc.01 du 22/03/2019 Veiller à tenir mensuellement les réunions de suivi des activités du projet (de préférence le Jeudi matin de 3 ^{ème} semaine de chaque mois)	- Effective	- La réunion de suivi des activités mensuelles à montrer sa nécessité car elle permettra à tous les acteurs impliqués d'avoir le même niveau d'information
Déc.01 du 22/03/2019 Veiller à lever l'objection sur l'attribution des travaux d'urgence pour l'extension du réseau de distribution de Fada N'gourma	- Effective	-
Réc.02 du 22/03/2019 Veiller à accélérer le processus d'attribution du marché relatif à la mission de contrôle des Grands travaux d'AEP à Fada N'gourma	- Effective	-
Déc.02 du 22/03/2019 Par rapport à l'exécution de la convention de subsides au CEMEAU, finaliser les rapports techniques et financiers relatifs à la tranche 1 des formations déjà exécutées.	- Effective	-
Déc.03 du 22/03/2019 Par rapport à l'exécution de la convention de subsides au CEMEAU, soumettre tous les documents nécessaires pour le décaissement des fonds relatifs à la tranche 2 des formations prévues.	- Effective	-
Déc.04 du 22/03/2019 Par rapport à l'arrêté conjoint MEA/MINEFID portant création du PADAEPA, approcher le responsable du programme PN-AEP Monsieur YE Dofihouyan pour s'enquérir de la suite réservée aux projets d'arrêtés conjoints pour la création des projets de l'ONEA	- Effective	- L'arrêté MEA/MINEFID portant création du projet PADAEPA est désormais disponible depuis le 20 septembre 2020.
Déc.05 du 22/03/2019 Par rapport à l'acquisition des terrains relatifs à la construction des gros ouvrages d'AEP à Tandjari, finaliser le montage du dossier de cession foncière en partenariat avec la commune de Yamba	- Effective	- Le dossier de cession foncière a été monté par l'ONEA en partenariat avec la commune de Yamba. L'évaluation des indemnités nécessaires et le paiement est en cours, - La Publication de l'arrêté portant affectation du site de Tandjari comme droit d'utilité publique en cours.

Décisions/ Recommandations	Effectivité de la Décision/ Recommandation	Nécessité de l'action/justifier
<p>Déc.06 du 22/03/2019 Par rapport à l'acquisition des terrains relatifs à la construction des gros ouvrages d'AEP à Boudangou (Réservoir) et au secteur 8 (Château d'eau) de Fada N'gourma, finaliser le montage du dossier de cession foncière en partenariat avec la commune de Fada N'gourma.</p>	- effective	<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier de cession foncière a été monté par l'ONEA en partenariat avec la commune de Fada N'gourma, - Publication de l'arrêté portant affectation du site du Secteur 8 à Fada N'gourma et Boudangou
<p>Déc.07 du 22/03/2019 Veiller à prendre une décision additionnelle pour compléter les membres de l'équipe-projet PADAEPA avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 Représentant DASS (M. KOMBASRE Brice) ; - 01 Représentant SQE (M. DIARRA Souleymane) ; - 01 point focal DM (M. KONATE Hermann); - 01 point focal DF (M. SANOGO Momini); - 	- effective	-
<p>Réc.04 du 22/03/2019 Veiller à transmettre à Enabel, les sujets de renforcement technique identifiés et la liste des agents de l'ONEA concernés pour vérifier les opportunités disponibles à la SDWE dans le cadre des mesures d'accompagnement.</p>	- effective	-
<p>Réc.05 du 22/03/2019 Solliciter la participation du Top-Management de l'ONEA à la prochaine mission de plaidoyer auprès des autorités locales à Fada N'gourma en vue de booster la libération rapide des terrains concernés par les cessions foncières</p>	- effective	-
<p>Déc.08 du 22/03/2019 Suite à la présentation de la situation du projet PADEAPA, il a été décidé de veiller à mettre en exécution le budget du PADAEAPA modifié au 22/03/2019</p>	- effective	-

9.3 Réorientations stratégiques envisagées

La principale réorientation stratégique envisagée pour l'année 2021 est l'élaboration d'un document de plaidoyer pour la recherche des fonds additionnels pour l'exécution de la phase 2 du projet afin de réaliser tous les objectifs escomptés et consolider les acquis. Cette phase additionnelle pourra s'étendre sur 13 mois et concernera spécifiquement les points suivants :

- Fourniture et pose de plus de 46 km de conduites secondaires et tertiaires pour améliorer l'accès à l'eau potable de la population de la ville de Fada N'Gourma y compris la fourniture de plus de 500 kits privé ;
- Construction de plus de 100 latrines scolaires additionnelles en milieu scolaire pour améliorer l'accès à l'assainissement dans la ville de Fada N'Gourma
- Renforcement de capacité des populations et des agents de l'ONEA à travers des formations spécifiques.

9.4 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Négociation d'une phase additionnelle du projet pour compléter les objectifs non atteints et consolider les acquis	Enabel HQ	Q2 2021
Elaboration de Demande d'augmentation budgétaire du Projet pour couvrir les moyens généraux liés à la prolongation, le renforcement de l'UGP et les dépassements éventuels des travaux.	Enabel	Q2 2021

10 Annexes

10.1 Critères de qualité

Pour chacun des critères (*Pertinence, Efficience, Efficacité et Durabilité potentielle*), plusieurs sous-critères et des assertions relatives à ces derniers ont été formulés. En choisissant la formulation qui correspond le mieux à votre intervention (ajouter un « X » pour choisir une formulation), vous pouvez calculer la note totale applicable à ce critère spécifique (voir *infra* pour les instructions de calcul).

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
...	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?				
A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.			
B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.			
C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.			
D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.			
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?				
A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.			
B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.			
C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.			
D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.			

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.			
B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.			
C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.			
D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.			
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.			
B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.			
C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.			
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.			

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
4.1 Durabilité financière/économique ?				
A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?				
A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?	
A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

Inclure le cadre logique et/ou la théorie de changement mis à jour s'il/elle a connu de profonds changements au cours des 12 derniers mois. Par changements importants, il faut comprendre : des changements intervenus dans la formulation de résultats, de nouveaux indicateurs, des indicateurs adaptés ou supprimés.

Aucun changement prévu.

10.3 Fiches de suivi de processus de changement (optionnel)

Fiches de suivi à utiliser dans le cadre d'une démarche réflexive en cours ou une démarche de recherche-action explicite utilisée par l'intervention (*voir guide gestion du contenu*).

Titre Output 1
Quelle est l'hypothèse de travail (1 phrase) qui donne l'orientation pour arriver à l'outcome intermédiaire ?
Est-ce que la Théorie de Changement (modèle, principes, valeurs) sous-jacente à l'hypothèse de travail a été développée d'une façon explicite ? <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Changements majeurs apportés au Toc durant l'année ? Si oui : lesquels ? (Éventuellement ToC modifiée en annexe)
Quelles ont été les décisions majeures prises durant l'année pour réaliser le changement sur base de l'hypothèse de travail, et leur justification ? <input type="radio"/> Décision 1 : <input type="radio"/> Justification Décision 1 : <input type="radio"/> Décision 2 : <input type="radio"/> Justification Décision 2 :
Y-a-t-il eu des opportunités dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont facilité le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?
Y-a-t-il eu des contraintes majeures dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont influencé négativement faciliter le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?
Le processus de changement (recherche-action) a-t-il été documenté ? <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui Si oui, sous quelle forme ?
Y-a-t-il eu une communication par rapport au processus de changement documenté ? <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui Si oui, sous quelle forme ?

10.4 Aperçu des MoRe Results

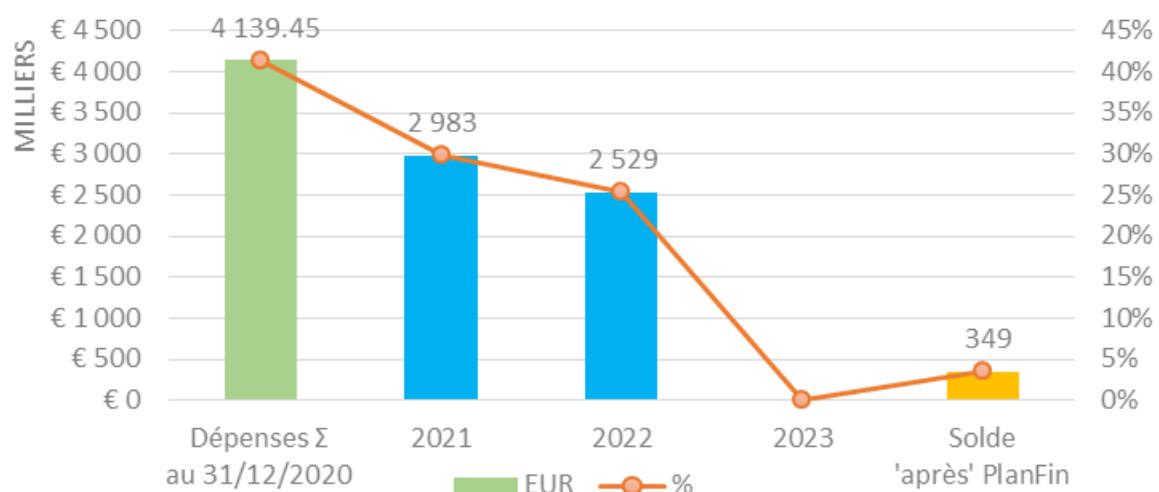
Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	RAS
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	RAS
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Janvier 2021
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	mm/aaaa (estimation)
Missions de backstopping prévu le mois 12/04/2021	TDRs en cours d'élaboration

10.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Trouver ci-joint la planification budgétaire de l'intervention 2021-2022

Année	Budget du programme	Dépendé au 31/12/2020	2021	2022	Total	Solde non planifié
Montant (Euro)	10 000 000.00	4 139 453.17	2 983 141.00	2 528 724.00	9 651 318.17	348 681.83

Exécution & Planification financière globale Intervention - PADAEPA



Code Projet	Activité	Trimestre		2020				2021				2022			
		Mois		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
		BUDGET DISPONIBLE (EURO)	BUDGET PLANNIFIE (EURO)												
A01 - Approvisionnement en eau potable est amélioré															
BKF1602611_A010100	Réalisation des études techniques et suivi	855 569.39													
BKF1602611_A010104	Lancement DAO, évaluation offres et contractualisation entreprises travaux AEP	- 210.76													
	Evaluation des offres des entreprises des travaux AEP														
	Contractualisation des entreprises des travaux AEP														
	Notification pour démarrage des travaux														
BKF1602611_A010105	Lancement DAO, évaluation offres et contractualisation missions de contrôle travaux AEP	- 13 673.23													
	Evaluation des offres des entreprises des travaux AEP														
	Contractualisation des entreprises de la mission de contrôle AEP														
	Notification pour démarrage des travaux														
BKF1602611_A010106	Suivi des travaux (Réseau, station de traitement et stockage)		503 999.00	17 521.63	50 850.94	37 341.30	70 000.00	70 000.00	70 000.00	70 000.00	60 000.00	58 285.13			
	Suivi des travaux proprement dit														
BKF1602611_A010200	Amélioration des capacités de production des infrastructures existantes	242 098.01													
BKF1602611_A010204	Réalisation des travaux de réhabilitation du barrage, Avenant N°1-Entreprise EMSI		15 514.20	15 514.51											
BKF1602611_A010500	Réalisation travaux d'AEP de la ville de Fada N'Gourma (Traitement, stockage et distribution)	6 019 903.58													
BKF1602611_A010500	Réalisation des travaux d'adduction d'eau potable pour la ville de Fada Ngourma-Offre de base														
	Réalisation des travaux proprement dit		6 080 655.93	1 232 079.88	325 055.37	576 020.31	576 020.31	576 020.31	576 020.31	1 109 719.70	1 109 719.70				
	Réalisation des travaux proprement dit-Avenant 1 sur réhaussement de la bêche de Boudangou						75 528.31								
A02 - L'assainissement de la ville de Fada NGourma est amélioré															
BKF1602611_A020500	Marché pour la construction des latrines scolaires de Fada	475 000.00													
BKF1602611_A020501	Rédaction DAO et contractualisation entreprises travaux														
BKF1602611_A020502	Réalisation des travaux de construction de latrines scolaires		463 478.23												
	Exécution des travaux de construction des latrines scolaires/ Suivi des travaux LOT2-COCOMAT		137 373	41 212.61	49 419.32	39 873.70					6 867.02				
	Exécution des travaux de construction des latrines scolaires/ Suivi des travaux LOT3-GROUPE YALPAOGO SARL		123 833	30 789.16	36 469.68	50 166.96					6 407.68				
	Exécution des travaux de construction des latrines scolaires/ Suivi des travaux LOT4-EBENZER SARL		108 386	59 335.87	27 383.28	21 668.76									
	Exécution des travaux de construction des latrines scolaires/ Suivi des travaux LOT5-BETIS		93 886	20 547.63	25 471.77	43 174.35					4 692.56				

Code Projet	Activité	Trimestre		2020				2021				2022			
		Mois		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
		BUDGET DISPONIBLE (EURO)	BUDGET PLANNIFIE (EURO)												
BKF1602611_A020600	DAO et suivi des travaux de construction de latrines scolaires	65 000.00													
BKF1602611_A020601	Rédaction DAO et contractualisation mission de contrôle Travaux														
BKF1602611_A020602	Réalisation des travaux de construction de latrines scolaires		33 806.00												
	Contrôle des travaux de Latrine Proprement Dit					24 705.12		4 478.19					3 048.98		
	Contrôle des travaux de Latrine Proprement Dit-Avenant N°1		3 201.43					3 201.43							
A03 - Les droits des titulaires sont respectés et les devoirs des détenteurs sont acquittés															
BKF1602611_A030100	Sensibilisation sur les droits et devoirs des titulaires de droits	81 042.01													
BKF1602611_A030102	Sensibilisation titulaires de droit (eau, hygiène, assainissement, gaspillage, conservation)	- 14 215.87	100 769.00					2 012.29				2 260.00			
BKF1602611_A030200	Formations des détenteurs d'obligations et des acteurs du secteur de l'eau	49 069.00													
BKF1602611_A030201	Définitions des modules de formation et élaboration convention de subsides CEMEAU														
BKF1602611_A030202	Formation des détenteurs d'obligations et des acteurs du secteur de l'eau	- 7 974.00	45 461.04					8 200.00							
	Formation des détenteurs d'obligations et des acteurs du secteur de l'eau-Avenant N°1 pour la formation sur l'utilisation des équipements de recherche d'eau RPE Livré en 2020		12 025.00							12 025.00					
BKF1602611_A030300	Amélioration de la communication et de l'accessibilité du service	69 766.38	69 766.38												
BKF1602611_A030301	Validation message panneaux d'affichage pour BF, contractualisation prestataire et installation														
BKF1602611_A030302	Communications périodiques sur le service de l'eau qualité/quantité/redevabilité	- 716.01						10 465.00	10 465.00	10 465.00	10 465.00	3 488.00			
BKF1602611_A030303	Communications périodiques sur les activités du Projet														
BKF1602611_A030400	Amélioration du monitoring des infrastructures via technologies numériques	20 000.00	20 000.00												
BKF1602611_A030500	Renforcement de l'ONEA en matière d'OM	110 000.00													
BKF1602611_A030501	Rédaction spécifications techniques et DAO, contractualisation prestataire équipements RPE														
BKF1602611_A030502	Fourniture des équipements RPE		106 287.77			80 227.54	26 060.23								
X-Z - Activités de gestion															
BKF1602611_X et Z	Suivi et Evaluation des activités														
BKF1602611_X010100	Reserve	90 600.00	90 600.00												
BKF1602611_X010200	Reserve	-	-												
BKF1602611_Z010100	Migration UBW: Co-responsable (ECT)	34 818.95	100 000.00												
BKF1602611_Z010200	Migration UBW: Assistant technique national / ingénieur	60 192.94	40 000.00	8 801.53	9 388.30	8 801.53	11 735.38	9 120.00	11 856.00	11 856.00	11 856.00	11 856.00	11 856.00		

Code Projet	Activité	Trimestre		2020				2021				2022			
		Mois		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
		BUDGET DISPONIBLE (EURO)	BUDGET PLANNIFIE (EURO)												
BKF1602611_2010300	Migration UBW: Gestionnaire administratif et financier	29 220.73	30 000.00	3 006.72	3 207.17	3 006.72	4 008.96	3 030.00	3 939.00	3 939.00	3 939.00	3 939.00	3 939.00	3 939.00	
BKF1602611_2010400	Migration UBW: Secrétaire	17 745.62	17 745.62	3 524.09	3 759.03	3 524.09	4 698.78	3 900.00	5 070.00	5 070.00	5 070.00	5 070.00	5 070.00		
BKF1602611_2010500	Migration UBW: Chauffeurs	20 003.52	10 000.00	3 776.47	4 028.24	3 776.47	5 035.30	4 500.00	5 850.00	5 850.00	5 850.00	5 850.00	5 850.00		
BKF1602611_2010601	Assistant technique National Senior	128 187.88	128 187.88	4 920.27	5 248.29	4 920.27	6 560.36	12 000.00	15 600.00	15 600.00	15 600.00	15 600.00	15 600.00		
BKF1602611_2010701	Assistant Technique National Junior	13 047.30	20 000.00	3 104.01	3 310.94	3 104.01	4 138.67								
BKF1602611_2020100	Migration UBW: Véhicules	- 1 364.36													
BKF1602611_2020200	Migration UBW: Equipement bureau	5 540.79													
BKF1602611_2020300	Migration UBW: Equipement IT	819.81													
BKF1602611_2030100	Migration UBW: Frais de véhicules/déplacement	27 016.63	27 016.63	2 700.00	2 700.00	2 700.00	2 700.00	2 700.00	2 700.00	2 700.00	2 700.00	2 700.00	2 700.00		
BKF1602611_2030200	Migration UBW: Télécommunications	9 215.32	9 215.32	1 200.00	1 200.00	1 200.00	1 200.00	1 200.00	1 200.00	1 200.00	1 200.00	1 200.00	1 200.00		
BKF1602611_2030300	Migration UBW: Fournitures de bureau	2 758.04	2 758.04	300.00	300.00	300.00	300.00	300.00	300.00	300.00	300.00	300.00	300.00		
BKF1602611_2030400	Migration UBW: Location/réhabilitation d'un bureau (FADA)	21 292.06	21 292.06	3 600.00	3 600.00	3 600.00	3 600.00	3 600.00	3 600.00	3 600.00	3 600.00	3 600.00	3 600.00		
BKF1602611_2030500	Migration UBW: frais de missions	14 041.85	14 041.85	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00		
BKF1602611_2030600	Migration UBW: frais de gardiennage	13 067.32	13 067.32	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00		
BKF1602611_2040100	Migration UBW: Baseline	16 300.00	16 300.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00	2 400.00		
BKF1602611_2040200	Migration UBW: Audit	25 000.00	25 000.00	500.00	500.00	500.00	500.00	10 000.00					15 000.00		
BKF1602611_2040300	Migration UBW: Evaluations (mi-parcours et finale)	50 000.00	50 000.00				25 000.00						25 000.00		
BKF1602611_2040400	Migration UBW: Backstopping technique et organisationnel	31 865.35	31 865.35						20 000.00			11 865.00			
BKF1602611_2999800	Migration UBW: Conversion rate adjustment REG	- 1 124.20													
BKF1602611_2999900	Migration UBW: Conversion rate adjustment COG														
TOTAL=		8 558 904.05	8 565 532.28												

BUDGET ANNUEL=
2 461 255.21
2 983 141.46
2 528 723.77
BUDGET GLOBAL=
7 973 120.44

10.6 Historique du projet

Le projet PADAEPA est mis en œuvre depuis 2016 en régie et en cogestion à la suite du retour de la coopération bilatérale Belge au Burkina. En vue d'améliorer et de faciliter l'avancement des activités, il a été décidé fin d'année 2018, suite à une succession de décisions prises de commun accord avec l'ONEA et le Ministère de l'Eau, de :

- Prolonger l'intervention de 36 mois à 72 mois (sans incidence financière), soit jusqu'au 22 juillet 2022 ;
- D'adapter la modalité de mise en œuvre de cogestion vers la régie pour les travaux de restructuration du système d'Accès à l'Eau Potable/AEP. Ce réaménagement fait passer environ 88% du budget global en régie et 12% en cogestion. Cette décision bien qu'unanime aura eu un impact sur la motivation des équipes nationales de gestion. En effet, ce réaménagement a entraîné une réduction pour l'équipe de l'ONEA de sa marge de manœuvre directe sur le projet, ce qui pourrait expliquer leur faible engagement à s'impliquer pour faire avancer les activités du projet ;
- La décision de réaménagement budgétaire. Notamment concernant les travaux d'assainissement de la collecte et traitement des boues vers la construction de latrines scolaires.

La détérioration des conditions sécuritaires dans la région de l'Est et la difficulté de contractualisation du marché des Grands Travaux représentant 80% du budget global ont influencé négativement l'atteinte de l'objectif visé au cours de l'année 2019.

La détérioration des conditions sécuritaires dans la Région de l'Est pousse l'état Burkinabé à mettre la ville de Fada en état d'urgence décrété dans la Région de l'Est à partir du 01/01/2019 et couvre-feu décrété à partir du 07/03/2019.

En effet, ce marché des Grands travaux a été lancé en régie (procédure ouverte) début mars 2019. Il a été publié dans le Bulletin des Adjudications, dans le Journal Officiel de l'Union Européenne et sur le site d'Enabel. Aucune offre n'a été déposée, notamment en raison de la situation sécuritaire, des délais impartis et de la complexité de certaines clauses du cahier spécial des charges. Ce marché publié au niveau international ciblait principalement les entrepreneurs internationaux. Cette démarche n'étant pas adapté au contexte sécuritaire a eu comme résultat de n'avoir aucun soumissionnaire.

A l'arrivée du nouveau Représentant Résident et de l'expert international en contractualisation en mai 2019, le marché a été relancé en procédure négociée sans publication préalable conformément à l'Article 42, §1er, 1° c) de la Loi du 17 juin 2016. Afin de garantir un maximum de concurrence, un avis a également été publié dans 3 journaux locaux au Burkina Faso. 6 entrepreneurs locaux et internationaux renommés ont également été informés de la publication. 11 entités ont manifesté leur intérêt pour ce marché et ont participé à la visite et inspection obligatoire des lieux en septembre 2019 à Fada N'Gourma.

La date de réception des offres a été fixée au mardi 05 novembre 2019. 3 entités ont remis une offre à temps :

Nombre de soumissionnaires	<ul style="list-style-type: none"> • Locaux : 2 • Non locaux : 1
Durée / délai d'exécution	730 jours de calendrier
Montant estimé marché avant lancement	6.810.747,08 € HTVA (offre de base et 7 options incluses)
Tranche ferme / tranches conditionnelles	Offre de base + 7 options
Lien sur GoFast	https://documents.enabel.be/node/630521
Montant attribution	Offre de base : 5.505.688,97 € HTVA Option 7 : 574.966,96 € HTVA Montant total : 6.080.655,93 € HTVA

Lors de l'évaluation des offres et conformément aux critères d'évaluation du cahier de charge, une offre a été rejetée en raison de la capacité technique insuffisante du soumissionnaire. 2 offres ont satisfait aux critères relatifs à la capacité et ont été jugées régulières. Il s'agit de CGC International et ASI-BF.

Le soumissionnaire CGCINT dont l'offre était la plus disant et nettement supérieure au budget alloué à ce marché a été invité à revoir certains prix à la baisse ainsi que certaines propositions techniques (armoires électriques et système de traitement des eaux sans électro-chloration). Ce soumissionnaire n'a pas souhaité poursuivre la procédure, en particulier en raison de la situation sécuritaire et à la suite d'une attaque terroriste contre des convois d'une société minière en novembre 2019.

Le soumissionnaire ASI-BF S.A. dont l'offre était la plus avantageuse économiquement a confirmé son offre et la nécessité de commander l'offre de base ainsi que l'option 7. La commande de cette option est également souhaitée par l'ONEA. Le soumissionnaire a transmis en janvier 2020 une offre améliorée dont le montant total (offre de base + 7 options) a été revu de 7.543.668,89 € à 7.500.196,16 € à la suite de la suppression des pompes de l'option 7. Le montant total du marché attribué s'élèverait ainsi à 6.080.655,93 € HTVA (5.505.688,97 € pour l'offre de base et 574 966,96 € pour l'option 7). L'attribution définitive du marché d'exécution des gros travaux effectif en mars 2020.

Le marché de supervision a nécessité une négociation afin de ramener à la baisse le montant de l'offre du soumissionnaire la plus avantageuse (Tractebel-GKW/Antea). Le montant total du marché du soumissionnaire a été revu à la baisse de 789.656 € HTVA à 569.449.73 € HTVA (soit 503.999 € HTVA sans option). En effet, le montant total proposé par le soumissionnaire Tractebel/Antea correspondait à 11.59 % du montant marché des travaux (offre de base + options comprises), ce qui était nettement supérieur au ratio d'usage (soit +/- 5 à 8 % pour la supervision de ce genre de travaux avec station de traitement). En plus, il a été déduit de cette offre les frais de laboratoire et expertises diverses (3.2 du devis estimatif et quantitatif) déjà prise en compte dans l'offre de l'entreprise des travaux BKF 094.

Nombre de soumissionnaires	- Locaux : 2 - Non locaux : 0
Montant estimé marché avant lancement	590.700 €HTVA (offre de base + option)
Tranche ferme / tranches conditionnelles	Offre de base + option
Lien sur goFast où les documents mentionnés dans la fiche de garde peuvent être retrouvés	https://documents.enabel.be/node/670062

À l'issu de la négociation, afin de s'adapter au contexte, l'offre de base a été signé le 07 février 2020 avec les modifications suivantes :

- Le chef de mission passe de 18 à 19 H/mois ;
- Les 2 experts expatriés ont été remplacés par des experts nationaux de capacité et expérience similaires et leurs honoraire sont été réajustés comme suit :
- Ingénieur hydraulicien : 12.480 € H/mois à 6.864 € ;
- Ingénieur en traitement des eaux : 15.808 € H/mois à 6.864 € ;
- L'ingénieur hydraulicien passe de 5 à 3 H/mois ;
- Le poste 3.2 a été retiré ;
- Le montant du poste 3.3 passe de 30.000 € à 5.475 €.
- Les coûts supplémentaires liés aux conditions de sécurité dans la zone du projet ne sont à priori pas applicables.

Cette manœuvre nous a permis non seulement de rentrer dans le ratio normatif entre le montant des travaux et celui de la mission de contrôle des travaux, mais d'acquérir une marge disponible de **289 914 €** pour faire face aux imprévus et déplacements éventuels des quantités présumées.

L'attribution définitive du marché de contrôle des gros travaux effectif en mars 2020.

Les travaux de restructuration des travaux d'adduction d'eau potable de la ville de Fada ont démarré le 20 avril 2020 pour une période de 24 mois.

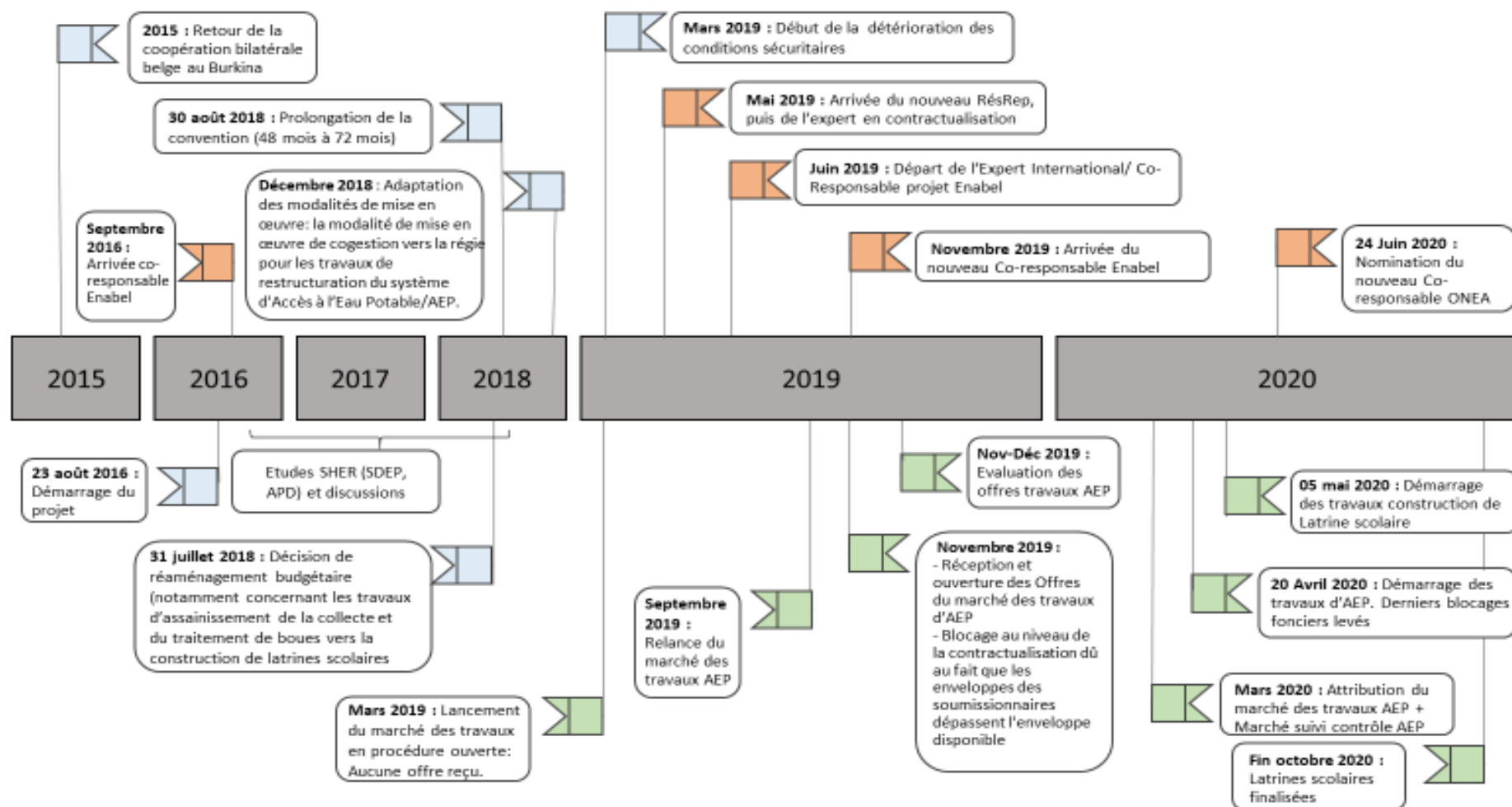
De même, les marchés des travaux pour la construction des latrines en milieu scolaire subdivisés en cinq (05) Lots gérés en cogestion par le partenaire ONEA a été attribué en mars 2020 à quatre entreprises (soit une entreprise par Lot) comme suit :

- Lot 1 : infructueux pour des raisons budgétaires
- Lot 2 a été attribué à l'entreprise COCOMAT. Coût des travaux : 137 373 € HTVA ;
- Lot 3 a été attribué à l'entreprise YALPAOGO Sarl. Coût des travaux : 123 833 € HTVA ;
- Lot 4 a été attribué à l'entreprise EBEN-EZER Sarl. Coût des travaux : 108 386 € HTVA ;
- Lot 5 a été attribué à l'entreprise BETIS Sarl. Coût des travaux : 93 886 € HTVA ;

La mission de contrôle pour la supervision de la construction de ses latrines en milieu scolaire gérée en régie par Enabel a été attribuée à BACED pour un montant de 33 806 € HTVA.

Les travaux de construction des latrines en milieu scolaire ont démarré le 05 mai 2020 pour une période de 5 mois.

Figure 1 : Chronologie de mise en œuvre du PADAEPA



Source : Rapport MTR PADAEPA Enabel, Janvier 2021.

10.7 Résumé sur le projet d'avenant PADAEPA

Trouver ci-joint un résumé détaillé sur le projet d'avenant de PADAEPA

10.8 Ressources en termes de communication

Trouver ci-joint une description photographique par résultat des activités sur le terrain.